



Contexte

Dans le cadre de la stratégie des aidants 2023-2027 : Maladies NeuroDégénérative Occitanie a été mandaté, par l'ARS Occitanie, afin de favoriser le déploiement des Pôles Partenaires Aidants (PPA) dans la région.

Le PPA a pour principe de **rassembler au sein d'un même collectif** tous les acteurs d'un territoire : politiques, institutionnels, associatifs, entreprises... mais également les proches aidants qui participent aux actions d'aide en faveur des accompagnants.

Une démarche visant à **améliorer le parcours et la santé de tous types d'aidants, quelque soit la pathologie de la personne aidée.**

Développer une **démarche collective, transversale, intégrative et participative** en donnant plus de visibilité aux actions d'aide aux aidants existantes et en guidant au mieux les accompagnants dans leur parcours.



Objectifs

- Identifier les divers besoins des aidants, leurs spécificités et faire émerger des réponses.
- Mieux accompagner les aidants dans leur parcours au bénéfice de leur santé globale.
- Donner plus de visibilité et faciliter l'accès aux actions existantes.



Méthodologie

Etat des lieux (phase 1)

Diagnostic territorial des aides existantes, analyse des besoins, repérage des ressources, rencontres partenaires, initiation du maillage.

Mise en place (phase 2)

Premier COPIL, intégration de nouveaux acteurs, modalités de fonctionnement.

Lancement (phase 3)

1ère plénière, coordination de l'offre, définition des axes de travail.

Démarche en cours (phase 4)

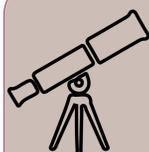
Mise en œuvre des groupes de travail, réunions de co-pilotage, évaluation.

***Ouverture sur 18 mois en moyenne.
Phases 2/3/4 sur un schéma cyclique***



Conseils

- Un professionnel à mi-temps dédié au fonctionnement du dispositif.
- Déploiement d'outils (annuaire, fiche de repérage...) et d'un site internet.



Perspective

Un PPA ou dispositif équivalent dans chaque département de la région Occitanie

